



# Mettre en œuvre une politique éducative à l'échelon local

## DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Les communes ont un rôle important à jouer en direction des enfants. Même si l'enseignement est une compétence de l'État, ce sont les collectivités qui accueillent les enfants dans leurs locaux et qui proposent les activités périscolaires.

## OBJECTIFS

- Définir les besoins de sa population
- Connaître les contraintes réglementaires de l'accueil d'enfants
- Comprendre l'aspect pédagogique d'une politique en direction des enfants

## PROGRAMME DE LA FORMATION

**L'école : le premier endroit des enfants**

**Les dispositifs connexes en faveur de l'enfance**

**Le projet éducatif local**

Durée : 0,5 jour  
(4 heures)

Effectif : jusqu'à 20  
personnes

Coût : Fonction de la  
strate de population  
des élus ou DIF

Le tarif comprend  
la préparation,  
l'adaptation des  
supports aux besoins,  
le suivi de la formation.

Précisions et modalités  
d'animation :  
Chaque étape est  
l'occasion d'échanges  
entre les participants  
et le formateur. Ce  
module a été élaboré  
pour permettre aux  
élus d'avoir une vision  
globale des politiques  
publiques locales en  
direction de l'enfance.  
Le formateur mettra  
l'accent sur des  
exemples précis pour  
illustrer son propos.

Prérequis : Aucun

Intervenants :  
Directeur territorial